

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Choc-des-savoirs-l-intelligence-artificielle-ne-remplacera-jamais-les>



École & société

« Choc des savoirs » : l'intelligence artificielle ne remplacera jamais les enseignants

- Éducation - Actu -
Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dans son courrier adressé aux membres de la communauté éducative à la suite de la mission Exigence des savoirs, le ministre Gabriel Attal annonce mettre à disposition un nouvel outil numérique de remédiation en français et en mathématiques dans les prochains mois. Cet outil, qui sera utilisé à la maison, sera déployé à l'ensemble des élèves de seconde dès la rentrée prochaine.

Le numérique fait son grand retour dans les classes. Alors que la technologie était supprimée en classe de 6e et que la valorisation de la discipline promise à la suite de cette décision sur les autres niveaux au collège se fait toujours attendre, le ministre Attal mise sur l'intelligence artificielle pour améliorer le niveau des élèves en français en mathématiques.

Si le *elearning* a été largement mis en avant (contraint et forcé) pendant la période de pandémie et la fermeture des établissements, aujourd'hui, il est appelé en renfort de la baisse de niveau constatée dans les enquêtes PISA, Team et consort. Or, ces enquêtes doivent être prises avec beaucoup de recul. Si elles sont aujourd'hui utilisées pour légitimer des politiques publiques, elles soulignent surtout le besoin de mixité et la fracture qui existe et ne se résorbe pas entre les élèves qui réussissent le mieux et ceux qui réussissent le moins. Pas sûr, qu'un logiciel laissé à l'utilisation individuelle et personnelle des élèves puisse obtenir l'objectif visé, a fortiori quand on sait que tous les élèves n'ont pas accès à la maison à un équipement informatique adéquat.

De plus, l'usage dudit-logiciel, pour qu'il soit efficient, va devoir être une prolongation des cours de français et de mathématiques. Un moment de formation et d'appropriation de l'outil sur temps de service doit donc être généralisé à tous les collègues de mathématiques et de français en lycée.

L'avis du SE-Unsa

Si ce logiciel aura (on l'espère) vocation à travailler de façon plus individualisée en ciblant les compétences en mathématiques et en français à consolider pour les élèves, on ne peut que regretter que ce dessein ne soit pas réalisé en classe.

Alors que le SE-Unsa réclamait un accompagnement personnalisé financé dans les DHG pour tous les lycéens afin de renforcer les apprentissages et les compétences des élèves ainsi que leur autonomie intellectuelle, le ministère répond par une logique plus individualiste et certainement moins onéreuse. Pour le SE-Unsa, si les logiciels peuvent être un appui aux apprentissages, ils ne doivent en aucun cas se substituer ni aux heures ni à l'enseignant. Le SE-Unsa y veillera.

>> Lire les autres articles sur les annonces « choc des savoirs » :

- [Un leurre empreint de nostalgie](#)
- [La classe prépa-lycée ou comment on réinvente l'eau tiède...](#)
-

[Élèves en situation de handicap, les grands oubliés](#)

- [Le manuel labellisé est-il un petit livre rouge pédagogique ?](#)
- [L'aménagement des horaires des élèves, une orientation précoce déguisée](#)
- [Les groupes de niveau au collège, une mesure inefficace](#)
-

[Nouveau DNB, une évolution qui enterre le socle de compétences](#)